

**CORSICA
STATISTICA**



OSSERVAZIONE ECONOMICA TERRITORIALE - OBSERVATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES CORSES EN 2019

Mars 2020

DEMUGRAFIA DI L'IMPRESE CORSE IN U 2019

Marzu 2020

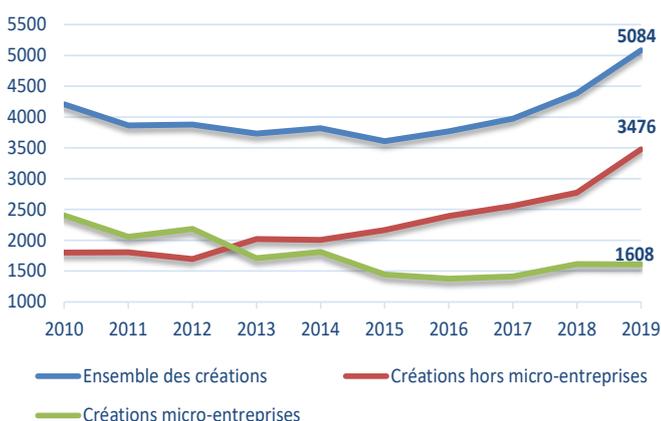
Les créations d'entreprises poursuivent leur croissance

Pour l'année 2019, **5 084 entreprises** ont été créées en Corse dans le secteur marchand non agricole, soit **701** de plus qu'en 2018. Cette progression de **16 %** est supérieure de 6 points par rapport à celle enregistrée en 2018. Cela témoigne d'une dynamique entrepreneuriale soutenue pour la quatrième année consécutive et se rapproche de la tendance nationale (18,1 %) dont la croissance tend néanmoins à ralentir (+ 1 point sur un an).

Au total, **3 476 entreprises «classiques»** nouvelles sont enregistrées en Corse sur l'année. Leur nombre progresse de 25,4 %, ça été moitié moins au niveau national (+ 12,5 %).

Avec **1 608 entreprises** nouvelles, les **micro-entrepreneurs** stagnent en 2019. Leur part parmi les créations représentent 32 % de l'ensemble régional sur l'année, c'est une diminution de 5 points par rapport à la précédente année. Depuis 2010 la part de ce statut d'entreprise a chuté de 25 points en Corse contre 11 pour la France entière.

Évolution du nombre de créations d'entreprises en Corse



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture
Note : données brutes - Source : Insee, REE Sirene - Traitement CorsiStat

À l'échelle des anciens départements, alors que la progression sur un an en Haute-Corse avoisine à nouveau les 10 %, en Corse-du-Sud la progression est plus élevée de 10 points.

Le nombre d'entités créées **en 2019 dans le sud de l'île est de 2 638 contre 2 398 dans le nord.**

Les entreprises «classiques» en Corse-du-sud ont une progression très marquée de + 59,2 % créations, alors que les micro-entreprises chutent de 25,1 %.

| Évolution des créations 2018 - 2019 | Corse-du-Sud | Haute-Corse |
|-------------------------------------|--------------|-------------|
| Micro-entreprises | - 25,1 % | + 1,2 % |
| Hors micro-entreprises | + 59,2 % | + 13,1 % |
| Ensemble entreprises | + 19,7 % | + 9,8 % |

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture
Note : données brutes - Source : Insee, REE Sirene - Traitement CorsiStat

Tous les secteurs d'activité de l'économie insulaire sont concernés

En 2019, l'ensemble des secteurs économiques sont une croissance positive des créations.

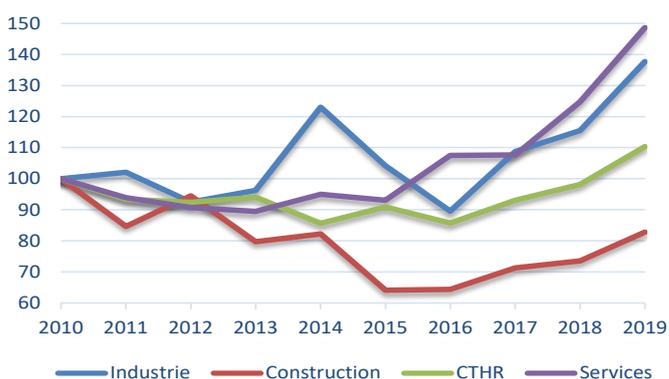
Les **Services** (hors CTHR¹) représente toujours une nouvelle entreprise sur deux, et totalise les trois-quarts des créations sous le statut micro-entrepreneurial, soit **75,1 %**. C'est aussi le secteur qui affiche la plus importante progression entre 2018 et 2019 (+ 19,1 %) à part égale par l'**Industrie**, qui connaît un rebond (+ 19,2 %) alors que ce secteur était en net repli en 2018 avec seulement + 6,2 % d'immatriculations de nouvelles entités.

Le secteur du **Commerce, Transport, Hébergement et Restauration** affiche une **hausse de 12,3 %**.

Enfin, la **Construction** après un ralentissement des créations entre 2017 et 2018 (+ 3,1 %) repart également à la hausse (+ 12,5 %).

1 Commerce, Transport, Hébergement et Restauration

Évolution des créations d'entreprises en Corse par secteur d'activité - indice base 100 en 2010



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture
Note : données brutes - Source : Insee, REE Sirene - Traitement CorsiStat

| Secteur d'activité | Nombre | Part (%) | Évol. (%) 2018/2019 |
|--------------------|--------------|--------------|---------------------|
| Industrie | 329 | 6,5 | + 19,2 |
| Construction | 875 | 17,2 | + 12,5 |
| CTHR | 1 283 | 25,2 | + 12,3 |
| Services | 2 595 | 51,1 | + 19,1 |
| Ensemble | 5 082 | 100,0 | + 16,2 |

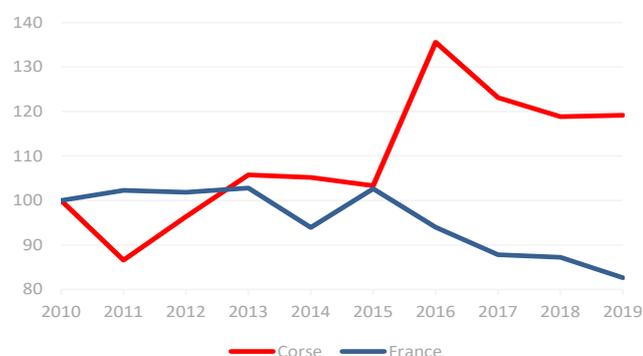
Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture
Note : données brutes - Source : Insee, REE Sirene - Traitement CorsiStat

Le nombre de défaillances d'entreprises tend à stagner

En 2019, le nombre de défaillances d'entreprises a stagné par rapport à l'année précédente. La Corse enregistre **392 ouverture de procédure de redressement judiciaire**, contre 391 en 2018, soit une progression à peine notable de **+ 0,3 %**. Inversement, au national, alors que les défaillances d'entreprises en 2018 étaient stagnantes sur un an, en 2019 sont enregistrées 5,3 % ouvertures de procédure en moins.

À l'échelle des anciens départements, le contexte s'oppose entre le nord et le sud de l'île en 2019. En effet, la **Corse-du-Sud** enregistre un recul des défaillances de **- 1,4 %**, alors que la **Haute-Corse** les voit augmenter de **+ 1,6 %**.

Évolution de défaillances d'entreprises - indice base 100 en 2010



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture
Source : Fiben, Banque de France - Traitement CorsiStat

Les procédures de liquidation judiciaire

En Corse, en 2019 les tribunaux de commerce d'Ajaccio et Bastia ont jugé **144 procédures de liquidation judiciaire** classiques ou simplifiées, soit **une baisse de 7,1 %** par rapport à l'année précédente. **En deux ans la diminution est de 14,3 points**. Les entreprises ayant fait l'objet d'une telle issue tendent à stagner en Haute-Corse (+1,3 %) mais à nettement diminuer en Corse-du-Sud, soit -14,5 %.

| | 2017 | 2018 | 2019 | Évolution 2018/2019 (%) |
|--------------|------------|------------|------------|-------------------------|
| Haute-Corse | 88 | 72 | 73 | + 1,3 |
| Corse-du-Sud | 80 | 83 | 71 | - 14,5 |
| Corse | 168 | 155 | 144 | - 7,1 |

Source : Centre national des greffiers des tribunaux de commerce - Traitement CorsiStat

Les secteurs économiques inégalement impactés par les défaillances

La baisse des procédures la plus marquée est dans le secteur de la **Construction, soit - 19,2 %**, alors qu'en 2018 il subissait une hausse de + 11,1 % sur un an.

Les **Services** inverse également la tendance, après quatre années consécutives d'augmentation des défaillances, voit en 2019 décroître le nombre de procédures, soit - 3 %. Au national, c'est le seul secteur qui ne diminue pas (+ 13,1 %).

Le secteur regroupant le **Commerce, Transports, Hébergement et Restauration (CTHR)** est celui qui représente **la part la plus élevée** de défaillances **soit 42,3 %**, il compte 166 entreprises. L'évolution de ses défaillances sur un an est de + 9,9 points. L'**Industrie** qui connaît en 2019 une évolution élevée de **+ 57 points** de défaillances est à pondérer au vu de sa faible part parmi les secteurs concernés, soit 8,4 %.

Évolution de défaillances d'entreprises en Corse par secteur d'activité - indice base 100 en 2010



| Secteurs d'activité | Nombre de défaillances | Part (%) | Évolution 2018/2019 (%) | Évolution 2018/20189 France (%) |
|---------------------------|------------------------|--------------|-------------------------|---------------------------------|
| Industrie | 33 | 8,4 | + 57,1 | - 11,8 |
| Construction | 97 | 24,7 | - 19,2 | - 6,4 |
| CTHR | 166 | 42,3 | + 9,9 | - 17,1 |
| Services | 96 | 24,5 | - 3,0 | + 13,1 |
| Total défaillances | 392 | 100,0 | + 0,3 | - 5,3 |

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture
Source : Fiben, Banque de France - Traitement CorsiStat

Définitions

Création d'entreprise : la statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime.

La statistique de créations d'entreprises couvre l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Défaillance d'entreprise : une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Microentreprise : le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Entreprise individuelle :

Entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire Sirene.

